Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24840016000052

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VAISON

# **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Budget primitif (projet de budget)**

BUDGET: Assainissement (2)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



Publié le

## ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# **Sommaire**

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	28
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	40
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	45
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	47
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	48
A6 - Etat des charges transférées	49
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	50
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet

Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023 Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

## I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 1 du 30/04/2014 00:00:00.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Berger Levrault

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

#### **EXPLOITATION**

		EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 900 000,00	2 805 982,29			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 94 017,71			
S	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 900 000,00	2 900 000,00			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 406 800,00	2 254 601,85			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	593 200,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	1 745 398,15			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 000 000,00	4 000 000,00			
is a		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	6 900 000,00	6 900 000,00			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	875 150,00	0,00	937 850,00	0,00	937 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 126,12	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
T-	otal des dépenses de gestion des services	1 161 276,12	0,00	1 232 850,00	0,00	1 232 850,00
66	Charges financières	199 635,45	0,00	170 727,77	0,00	170 727,77
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	8 216,00	0,00	8 216,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 000,00		2 514,98	0,00	2 514,98
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	1 463 911,57	0,00	1 514 308,75	0,00	1 514 308,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	200 000,00		180 000,00	0,00	180 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 116 888,43		1 205 691,25	0,00	1 205 691,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	1 316 888,43		1 385 691,25	0,00	1 385 691,25
	TOTAL	2 780 800,00	0,00	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 900 000,00

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 431 863,00	0,00	2 502 000,00	0,00	2 502 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	48 858,75	0,00	27 530,31	0,00	27 530,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	otal des recettes de gestion des services	2 480 721,75	0,00	2 529 530,31	0,00	2 529 530,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		2 514,98	0,00	2 514,98
T	otal des recettes réelles d'exploitation	2 480 721,75	0,00	2 532 045,29	0,00	2 532 045,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	273 937,00		273 937,00	0,00	273 937,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	273 937,00		273 937,00	0,00	273 937,00
	TOTAL	2 754 658,75	0,00	2 805 982,29	0,00	2 805 982,29

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 94 017,71 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 900 000,00

#### Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL** DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 1 111 754,25 D'INVESTISSEMENT (8)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	487 063,00	80 000,00	70 000,00	0.00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	755 000,00	320 000,00	436 317.00	0.00	756 317,00
	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	,	0,00	0,00
22 23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00
25	Total des opérations d'équipement	1 502 000,00	193 200,00	1 945 000,00	0,00	2 138 200,00
	Total des dépenses d'équipement	2 744 063,00	593 200,00	2 451 317,00	0,00	3 044 517,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	682 000,00	0,00	681 546,00	0,00	681 546,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	682 000,00	0,00	681 546,00	0,00	681 546,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	3 426 063,00	593 200,00	3 132 863,00	0,00	3 726 063,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	273 937,00		273 937,00	0,00	273 937,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			273 937,00	0,00	273 937,00
	TOTAL	3 700 000,00	593 200,00	3 406 800,00	0,00	4 000 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 000 000,00

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	150 000,00	0,00	78 910,60	0,00	78 910,60
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes	150 000,00	0,00	78 910,60	0,00	78 910,60
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	97 939,96	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
106	Réserves (7)	1 200 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	1 297 939,96	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	1 447 939,96	0,00	868 910,60	0,00	868 910,60
021	Virement de la section	200 000,00		180 000,00	0,00	180 000,00
	d'exploitation (4)					

	CC AY	GUES OUVEZE EN PRO	OVENCE - Assainiss	ement - BP (projet d	Envoyé en préfecture le	11/04/2023
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 116 888,43		1 205 691,25	ID: 084-248400160-202	704/2023 Berger Levreuit 230406-DEL2023_044-DE
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre d'investissement	1 316 888,43		1 385 691,25	0,00	1 385 691,25
	TOTAL	2 764 828,39	0,00	2 254 601,85	0,00	2 254 601,85

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 745 398,15
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 111 754,25
--	--------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

Publié le



### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	937 850,00		937 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00		250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	170 727,77 8 216,00	0,00 0,00	170 727,77 8 216,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	2 514,98 0,00	1 205 691,25	1 208 206,23 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		180 000,00	180 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 514 308,75	1 385 691,25	2 900 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
19-	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 900 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	273 937,00	273 937,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	681 546,00	0,00	681 546,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 138 200,00		2 138 200,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	756 317,00	0,00	756 317,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 726 063,00	273 937,00	4 000 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIP	E 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 000 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

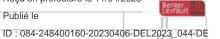
<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 502 000,00		2 502 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	27 530,31		27 530,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 2 514,98	0,00 273 937,00 0,00 0,00	0,00 273 937,00 2 514,98 0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 532 045,29	273 937,00	2 805 982,29

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 94 017,71

> 2 900 000,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	190 000,00	0,00	190 000,00
13	Subventions d'investissement	78 910,60	0,00	78 910,60
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 205 691,25	1 205 691,25
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		180 000,00	180 000,00
	Recettes d'investissement – Total	268 910,60	1 385 691,25	1 654 601,85

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 745 398,15 600 000,00 AFFECTATION AUX COMPTES 106 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 000 000,00

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Publié le



III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		Budget prededent (2)	Houvelles (o)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	875 150,00	937 850,00	0,00
6064	Fournitures administratives	800,00	500,00	0,00
611	Sous-traitance générale	759 000,00	877 000,00	0,00
6161	Multirisques	3 500,00	5 000,00	0,00
6226	Honoraires	100 000,00	50 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	3 500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	200,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	450,00	450,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	0,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00	250 000,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	250 000,00	250 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 126,12	45 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 126,12	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	34 000,00	45 000,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	1 161 276,12	1 232 850,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	199 635,45	170 727,77	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	192 542,16	178 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 093,29	-7 272,23	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	8 216,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	8 216,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	2 000,00	2 514,98	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	2 000,00	2 514,98	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 463 911,57	1 514 308,75	0,00
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	180 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 116 888,43	1 205 691,25	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 116 888,43	1 205 691,25	0,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 316 888,43	1 385 691,25	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 316 888,43	1 385 691,25	0,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 780 800,00	2 900 000,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 900 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-49 905,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-42 633,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 272,23

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

<sup>(6)</sup> Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

<sup>(7)</sup> Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

<sup>(8)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(9)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet d'Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



Publié le ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 431 863,00	2 502 000,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	200 000,00	150 000,00	0,00
704	Travaux	386 863,00	400 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 830 000,00	1 940 000,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	15 000,00	12 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	48 858,75	27 530,31	0,00
741	Primes d'épuration	48 858,75	27 530,31	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 480 721,75	2 529 530,31	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	2 514,98	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	2 514,98	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 480 721,75	2 532 045,29	0,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	273 937,00	273 937,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	273 937,00	273 937,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	273 937,00	273 937,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION  DE L'EXERCICE  (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 754 658,75	2 805 982,29	0,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	94 017,71
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 900 000,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

#### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1) Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) budget précédent nouvelles (3) Immobilisations incorporelles (hors opérations) 70 000,00 20 487 063,00 0,00 2031 437 063,00 70 000,00 0,00 Frais d'études 2051 Concessions et droits assimilés 50 000,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) 755 000,00 436 317,00 0,00 2111 Terrains nus 5 000,00 6 317,00 0,00 21311 Bâtiments d'exploitation 200 000,00 50 000,00 0,00 21532 Réseaux d'assainissement 300 000,00 170 000,00 0,00 217311 Bâtiments d'exploitation (mise à dispo) 250 000,00 210 000,00 0.00 22 Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) 0.00 0.00 0.00 23 Immobilisations en cours (hors opérations) 0.00 0.00 0.00 11 Opération d'équipement n° 11 (5) 50 000,00 25 000,00 0,00 12 Opération d'équipement n° 12 (5) 175 000,00 00,000 0,00 13 Opération d'équipement n° 13 (5) 80 000,00 0,00 0,00 14 Opération d'équipement n° 14 (5) 80 000,00 360 000,00 0,00 Opération d'équipement n° 16 (5) 90 000,00 0,00 0,00 16 17 Opération d'équipement n° 17 (5) 165 000.00 150 000.00 0.00 80 000,00 18 Opération d'équipement n° 18 (5) 22 000,00 0,00 20 Opération d'équipement n° 20 (5) 250 000,00 0,00 21 Opération d'équipement n° 21 (5) 100 000,00 90 000,00 0,00 430 000,00 0,00 26 Opération d'équipement n° 26 (5) 500 000,00 2 451 317,00 Total des dépenses d'équipement 2 744 063,00 0,00 10 Dotations, fonds divers et réserves 0.00 0,00 0,00 Subventions d'investissement 13 0.00 Emprunts et dettes assimilées 682 000,00 681 546,00 16 0,00 1641 Emprunts en euros 682 000,00 681 546,00 0,00 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 18 0.00 0.00 0.00 0,00 0,00 26 Participat° et créances rattachées 0.00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 020 Dépenses imprévues 0,00 0,00 0,00 Total des dépenses financières 682 000,00 681 546,00 0,00 Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 0,00 **TOTAL DEPENSES REELLES** 3 426 063,00 3 132 863,00 0,00 040 Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) 273 937,00 273 937,00 0,00 Reprises sur autofinancement antérieur 273 937,00 273 937,00 0,00 139111 Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau 104 074.00 104 074.00 0.00 13912 29 779,00 29 779,00 0,00 Sub. équipt cpte résult. Régions 13913 Sub. équipt cpte résult. Départements 66 82 1,00 66 821,00 0,00 13914 15 700,00 15 700,00 Sub. équipt cpte résult. Communes 0.00 13918 Autres subventions d'équipement 54 869,00 54 869,00 0,00 0,00 13933 2 694,00 2 694,00 Sub. transf cpte résult. P.A.E. Charges transférées 0,00 0,00 0.00 041 Opérations patrimoniales (9) 0,00 0,00 0,00 TOTAL DEPENSES D'ORDRE 273 937,00 273 937,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 3 700 000,00 3 406 800,00 0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	593 200,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(= Total des dépenses réelles et d'ordre)

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

# CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	78 910,60	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	150 000,00	60 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	18 910,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 000,00	78 910,60	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 297 939,96	790 000,00	0,00
10222	FCTVA	97 939,96	190 000,00	0,00
1068	Autres réserves	1 200 000,00	600 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 297 939,96	790 000,00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 447 939,96	868 910,60	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	200 000,00	180 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 116 888,43	1 205 691,25	0,00
28031	Frais d'études	43 937,07	53 106,72	0,00
28131	Bâtiments	100 455,32	108 557,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 774,00	14 774,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	582 492,99	661 608,48	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	134 575,05	126 991,05	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	240 654,00	240 654,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 316 888,43	1 385 691,25	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 316 888,43	1 385 691,25	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 764 828,39	2 254 601,85	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	1 745 398,15
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

## **III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)** LIBELLE : Réseau Camaret

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 920 292,32	a 0,00	25 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	709,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	709,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 873,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 249,20	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	16 624,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 901 709,22	0,00	25 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 812 636,67	0,00	25 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	89 072,55	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)** LIBELLE: Réseau Piolenc

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 144 273,07	a 50 000,00	800 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 144 273,07	50 000,00	800 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 135 987,22	50 000,00	800 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	8 285,85	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-850 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



# **III – VOTE DU BUDGET**

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)** LIBELLE : Réseau Ste Cécile

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	829 650,07	a 23 200,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	829 650,07	23 200,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	829 650,07	23 200,00	0.00	0,00	0.00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	,
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-23 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



# **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)** LIBELLE: Réseau Sérignan

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 094 873,46	a 0,00	360 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 093 943,46	0,00	360 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 093 943,46	0,00	360 000,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-360 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET**

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)** LIBELLE : Réseau Uchaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

#### Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)** 

# LIBELLE : Réseau Violès Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 110 576,89	a 0,00	150 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 110 576,89	0,00	150 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 108 856,37	0,00	150 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 720,52	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)** LIBELLE: Réseau Lagarde Paréol

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	113 038,72	a 20 000,00	80 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	113 038,72	20 000,00	80 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	113 038,72	20 000,00	80 000,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	·
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



### **III – VOTE DU BUDGET**

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)** LIBELLE: Station épuration Piolenc

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	127 393,24	a 100 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 393,24	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 139,26	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	10 668,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo, corporelles en cours	103 585.71	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



# **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)** LIBELLE: Station épuration Camaret

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00 0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publié le



# **III – VOTE DU BUDGET**

# DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)** LIBELLE: Station épuration Uchaux Farjons

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	387 059,21	a 0,00	430 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 203,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 203,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 667,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	20 667,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	365 188,48	0,00	430 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	365 188,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	430 000,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-430 000,00
Excédent de financement si positif	400 000,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum a réaliser la ligne au 01/01/N de trésorerie (2)		Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

## IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 782 156,04									
1641 Emprunts en euros (total)					10 782 156,04									
10278008510 1220267	SA Caisse régionale Crédit Mutuel Méditerranéen Etablissement CAISSE DE	02/05/2012 12/04/2012		31/07/2012 01/05/2013	1 000 000,00 1 000 000,00	F F		5,150 4,510	5,268 4,512		T A	X Echéance constante X Echéance		A-1 A-1
18304/001 18534/007/001	DEPOTS ET CONSIGNATI SA SOCIETE GENERALE SA SOCIETE GENERALE	29/06/2010 19/10/2012		13/01/2011 01/03/2013	1 250 000,00 1 000 000,00	F R		2,880 3,990	2,305 2,915		S T	constante C C		A-1 A-1
45 1370266 92 J	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2009		30/03/2009	336 592,03	F		4,850	4,850		A	X Echéance constante		A-1
A29110W8	SA CAISSE D'EPARGNE Provence Alpes Corse	21/12/2011		25/03/2012	850 000,00	F		4,880	4,880		Т _	X Echéance constante		A-1
A29151LO C2HBDW017PR	SA CAISSE D'EPARGNE Provence Alpes Corse SA CRCA ALPES	04/12/2015 01/06/2010		16/03/2016 01/06/2011	2 000 000,00 1 321 666,28	F F		2,160 3,950	2,181 3,996		T A	X Echéance constante X Echéance		A-1 A-1
MON264673	PROVENCE SA DEXIA CLF Banque	01/01/2009		01/04/2009	125 664,41	F		4,340	4,340		Α	constante X Echéance constante		A-1
MON268257	SA DEXIA CLF Banque	01/01/2009		01/04/2010	698 233,32	F		4,830	4,830		S	X Echéance constante		A-1
MON269491 MON269492	SA DEXIA CLF Banque SA DEXIA CLF Banque	12/05/2010 12/05/2010		01/11/2010	143 750,00 431 250,00	F F		3,120 3,970	3,120 3,970		T T	X Echéance constante X Echéance		A-1 A-1
MON269493	SA DEXIA CLF Banque	12/05/2010		01/11/2010	156 250,00	F		3,120	3,120		т	constante X Echéance		A-1
MON269494	SA DEXIA CLF Banque	12/05/2010		01/11/2010	468 750,00	F		3,970	3,970		Т	constante X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

	OU ATOULD COVELE ENTROVERSE ASSUMMS SOMETH DI (projet de budget) 2020													
	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
		_		_	Emprunts 6	et dettes à l'e	prigine du contra	t			Publié le			Berger Levfault
			Date					Taux	initial		ID: 084-248	3400160-2023	0406-DEL20	23 044-DE
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

0,00

10 782 156,04

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

1687 Autres dettes (total)

Total général

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



A1.2

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N  Taux d'intérêt Annuité de l'exercice													
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 755 998,17					681 545,45	168 215,53	0,00	42 633,15	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 755 998,17					681 545,45	168 215,53	0,00	42 633,15	
10278008510		0,00	A-1	383 834,51	4,25	F		5,268	77 826,69	18 280,47	0,00	2 670,34	
1220267		0,00	A-1	408 934,61	4,33	F		4,512	74 734,88	18 442,95	0,00	10 048,27	
18304/001		0,00	A-1	249 999,92	2,50	F		2,305	83 333,34	3 371,59	0,00	1 152,83	
18534/007/001		0,00	A-1	333 333,20	4,92	R		2,915	66 666,68	12 299,76	0,00	913,71	
45 1370266 92 J		0,00	A-1	229 307,77	14,17	F		4,850	10 747,21	11 136,40	0,00	8 012,22	
A29110W8		0,00	A-1	484 212,57	8,92	F		4,880	43 967,47	22 833,09	0,00	358,07	
A29151LO		0,00	A-1	1 146 628,27	7,92	F		2,181	132 757,58	23 696,66	0,00	912,48	
C2HBDW017PR		0,00	A-1	653 215,28	7,42	F		3,996	71 018,43	25 802,00	0,00	13 414,79	
MON264673		0,00	A-1	20 752,84	1,25	F		4,340	10 156,09	900,67	0,00	345,01	
MON268257		0,00	A-1	96 585,36	1,25	F		4,830	63 618,98	3 906,04	0,00	398,07	
MON269491		0,00	A-1	87 060,00	12,58	F		3,120	5 651,82	2 650,58	0,00	423,32	
MON269492		0,00	A-1	271 928,63	12,58	F		3,970	16 733,95	10 548,49	0,00	1 688,54	
MON269493		0,00	A-1	94 630,21	12,58	F		3,120	6 143,30	2 881,06	0,00	460,13	
MON269494		0,00	A-1	295 575,00	12,58	F		3,970	18 189,03	11 465,77	0,00	1 835,37	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

						mprunt	s et dettes au 01/01/	/N			Publié le		Berger Levrault		
							Taux d'intérêt			Annuité	ID : 084-24	8400160-20230406-	30406-DEL2023_044-DE		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charg	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		4 755 998,17					681 545,45		168 215,53	0,00	42 633,15		

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Levrault

## IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX 1.3

### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023

# ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

# A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

					0110 (1)		
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	4 755 998,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Recu en préfecture le 11/04/2023

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Reçu

Publié le

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Berger Levfault

A1.5

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						( / ( )						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)  Référence de l'e couvert	Effet de l'instrument de couverture											
		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)					
	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux	la dan	Nii	01	Descholes - /700	Avant opération	Après opération			
	couvert	(5)	(5) (6) Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	de couverture	de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	)				
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet	Envoyé en préfecture le 11/04/20	023	
	Reçu en préfecture le 11/04/2023	Berger,	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID: 084-248400160-20230406-D	EL2023_044-DE	
AUTRES DETTES		A1.6	

#### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

# CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

**A2** 

# IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

# METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

# A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03-12-2020
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bât exploit egal ou sup à 10 000 ? HT	20	03/12/2020
L	Bât exploit inf à 10 000 ? HT	10	03/12/2020
L	Branchements	15	03/12/2020
L	Réseaux	20	03/12/2020

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



A3.1

# IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

# **ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

# A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet	Envoyé en préfecture le 11/04/2023
	Reçu en préfecture le 11/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le
ELEMENTS DU BILAN	ID: 084-248400160-20230406-DEL2023_044-DE
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

# A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

A4.1

# IV - ANNEXES

### **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		955 483,00	0,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	681 546,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	681 546,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	273 937,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	273 937,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	955 483,00	593 200,00	0,00	1 548 683,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

IV - ANNEXES ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES** 

A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 575 691,25	III 0,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	190 000,00	0,00
10222	FCTVA	190 000,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 385 691,25	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	53 106,72	0,00
28131	Bâtiments	108 557,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 774,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	661 608,48	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	126 991,05	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	240 654,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	180 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 575 691,25	0,00	1 745 398,15	600 000,00	3 921 089,40

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 548 683,00
Ressources propres disponibles	IV	3 921 089,40
Solde	V = IV - II (6)	2 372 406,40

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



# IV - ANNEXES

# **ELEMENTS DU BILAN** ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET <u>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</u>

A5.1.1

Assainissement (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

# A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère général	138 000,00	
611	Sous-traitance générale	138 000,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	138 000,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES 138 000		

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECET LD: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

	ASILIT - SECTION D'EXTECTATION - RE	OLITEO			
	RECETTES				
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
013	Atténuations de charges	0,00			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00			
74	Subventions d'exploitation	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits exceptionnels	0,00			
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)				
	Total des recettes réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	R 002 (5)				
	TOTAL GENERAL DES RECETTES				

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



# IV - ANNEXES

# **ELEMENTS DU BILAN** ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET <u>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</u>

A5.1.2

Assainissement (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

# A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	30 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	300 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00		
Opérations d'équipe	ement (1 ligne par opération)			
Opération d'équipeme Opération d'équipeme Opération d'équipeme Opération d'équipeme Opération d'équipeme Opération d'équipeme	25 000,00 850 000,00 23 200,00 360 000,00 150 000,00 100 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	23 200,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	100 000,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
020	Dépenses imprévues	0,00		
Opérations pour cor	npte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des dépenses réelles	1 838 200,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	D 001 (4)	0,00		
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	1 838 200,00		

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



A5 1 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECE | ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

	RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	78 910,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	78 910,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	78 910,60

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Berger

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN** 

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN** 

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		<b>A</b> 6	
IV – ANNEXES	Publié le ID : 084-248400160-20230406-E	DEL2023_044-DE	:
	Reçu en préfecture le 11/04/202	Berger Built	
C AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023	Envoyé en préfecture le 11/04/20	023	

# A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS** 

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

# ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

#### **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

IV - ANNEXES

**B1.1** 

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1) l'emprunt garant		Objet de l'emprunt garanti	l'emprunt garanti	prêteur ou Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date u budget		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	-	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file		duelle		sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(1)	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

#### <u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

#### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 532 045,29

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

B1.3

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet	Envoyé en préfecture le 11/04/20	)23	
	Reçu en préfecture le 11/04/2023	Berger .	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 084-248400160-20230406-D	EL2023_044-DE	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.4	

# **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet	Envoyé en préfecture le 11/04/2023
	Reçu en préfecture le 11/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 084-248400160-20230406-DEL2023_044-DE
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PURI IC-PR	VF R15

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE** 

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID.: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES** 

**B1.6** 

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



B1.7

# IV - ANNEXES

# ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REGUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

#### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00
Engageme	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023	Envoyé en préfecture le 11/04/202 Reçu en préfecture le 11/04/202				
IV – ANNEXES	Publié le	IV			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	DEL2023_044-DE	Ė			
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					

# **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023	Envoyé en préfecture le 11/04/20	23	
	Reçu en préfecture le 11/04/2023	Berger	
IV – ANNEXES	Publié le	TI 0000 044 DE	
ENGAGEMENTS HORS BILAN			
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 11/04/2023

lo

#### erger evrault

IV - ANNEXES

### **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Berger Levrault

IV - ANNEXES

#### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023 044-DE

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
    3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet | Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

IV - ANNEXES **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS** 

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE** 

C1.2

#### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 084-248400160-20230406-DEL 2023\_044-DE

C<sub>2</sub>

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		-		
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

С	C AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet de budget) - 2023	Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023		
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 084-248400160-20230406-DE	L2023_044-DE	
	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ANNEXE	С3	

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

#### CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP (projet

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Publie le

ID : 084-248400160-20230406-DEL2023\_044-DE

# IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président, Julien MERLE, A le 01/01/2000 (1) Le Président, Julien MERLE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le 06/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Julien MERLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.